

Les syndicats et les travailleurs

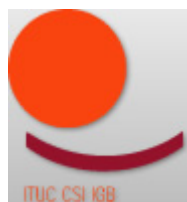
2008

On compte 2,5 milliards de travailleurs dans le monde, dont 40 % de femmes. Environ 20 % sont syndiqués-es. 500 millions gagnent moins de 1 dollar/jour, dont 60 % de femmes et 1,4 milliard moins de 2 dollars (selon le Bureau international du travail, BIT). Le chapitre 29 de l'Agenda 21 souligne le rôle des travailleurs et travailleuses et de leurs organisations représentatives dans la participation à la mise en œuvre équitable du DD.

Les organisations syndicales internationales (Confédération européenne des syndicats-CES, Confédération internationale des syndicats Libres-CISL, Confédération mondiale du travail-CMT), les coordinations mutinationales (TUAC, commission consultative auprès de l'OCDE) et leur représentation dans les instances de gouvernance ont constitué une source d'expertise et de propositions en matière de normes de développement économique, social et environnemental.

Les syndicats sont en première ligne sur le respect des droits humains, les changements des modes de production et la responsabilité sociale et entreprises. Au sommet mondial du DD en 2002, ils ont demandé notamment :

- La reconnaissance du rôle essentiel des services publics et d'intérêt économique général pour permettre l'accès aux biens collectifs.
- La ratification des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'application des normes fondamentales en matière de responsabilité sociale des entreprises, comme la déclaration de l'OCDE de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale.
- Des instruments de mise en œuvre de la dimension sociale du DD et le renforcement de la coopération entre les instances chargées des aspects économiques et environnementaux du DD et le Bureau international du travail.



En novembre 2006, à Vienne, 306 syndicats de 156 pays, rassemblant 168 millions de syndiqués-es, se sont regroupés dans une nouvelle Confédération syndicale internationale (CSI) ou International Trade Union Confederation (ITUC). L'objectif est de peser sur la mondialisation capitaliste et libérale. Cette structuration est issue d'une collaboration entre la CISL et le CMT, ainsi que d'autres syndicats, comme la CGT en France. Le processus du Forum social mondial a notamment aidé à ces rapprochements. Le siège de la CSI est à Bruxelles.

Ressources web

- [Confédération syndicale internationale](#)
- [Responsabilité sociale des entreprises \(RSE\) et Développement durable, sur le site de la CFDT](#)
- [Rubrique développement durable, sur le site de la CGT](#)

- [Rubrique Santé, Sécurité et Environnement, sur le site de la Confédération Internationale des Syndicats Libres \(CISL\)](#)
 - [Le point de vue de la Confédération Européenne des Syndicats \(CES\) sur le développement durable](#)
 - [BIT, Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale](#)
-

P.-S.

- [Consulter notre rubrique "Droit au travail"](#)
 - [Consulter notre article sur l'OIT](#)
-